Club d'Initiation d'Informatique de Saleilles

2 rue Jules Ferry

66280 Saleilles

Tél 04 68 22 98 51

e-mail : clubinfo.saleilles@cegetel.net

**PROCES VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**du vendredi 6 septembre 2013**

Le 6 septembre 2012 à 17 h30, les membres de l'Association C.I.I.S se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire : Salle André Grégoire à Saleilles. Les membres ont été convoqués par courriel ou par poste.

Michèle Lebarbier, Présidente du **C**lub d'**I**nitiation **I**nformatique de **S**aleilles remercie tout particulièrement Monsieur François Rallo, Maire de Saleilles et Monsieur Pezin, adjoint au Maire responsable des associations de Saleilles, d'avoir prélevé quelques instants sur leur emploi du temps pour honorer de leur présence cette Assemblée Générale.

Elle remercie également les Adhérents qui, par leur présence à cette Assemblée, témoignent de l'intérêt qu’ils portent à nos activités et au développement de notre Association et sans lesquels elle ne fonctionnerait pas.

La Présidente ouvre la séance à 17 h 45.

Madame Chantal Corré, désignée secrétaire de séance, est chargée de faire le compte-rendu de la réunion

Il est procédé au décompte de la feuille d’émargement

* Nombre d'inscrits ………… 106
* Nombre de présents ……… 36
* Nombre de procurations …. 14

Aucun quorum n'étant requis, l'Assemblée Générale peut délibérer sur l'ordre du jour suivant :

* Présentation et approbation du Rapport moral
* Présentation et approbation du Rapport financier
* Renouvellement des membres du Conseil d'Administration
* Perspectives pour l'année 2013-2014
* Informations diverses

**Rapport moral**

La présidente donne lecture du rapport moral pour l'exercice écoulé (voir Annexe 1)

La parole est ensuite laissée aux adhérents pour leur permettre de donner leur avis sur l’année écoulée et poser des questions.

• Une adhérente demande si c’est une obligation de faire l’Assemblée Générale en septembre

La Présidente précise que la loi stipule qu’une Assemblée Générale doit avoir lieu dans les 3 mois l’arrêt de l’exercice comptable (soit pour notre Club le 30 JUIN). La situation financière du Club ne peut donc être contrôlée qu’en juillet. Pour diverses raisons le mois d’août n’est pas propice à la planification de l’Assemblée Générale; c’est pourquoi celle-ci est programmée dès le début du mois de septembre.

Le rapport moral, soumis au vote des membres présents et représentés, est approuvé à l’unanimité.

**Rapport financier**

Après l’approbation du rapport moral, la présidente donne la parole à Robert Rubio, trésorier de l’association. Monsieur Rubio donne lecture de son rapport sur l’exercice clos au 30 juin 2013.

(voir Annexe 2)

**Rapport du Commissaire aux comptes** (voir Annexe 3)

En juillet 2013, la trésorerie a été contrôlée par Mr Rossilhol, commissaire aux comptes bénévole.

Mr Rossihol étant absent et excusé, Anita Grévin, vice-présidente du CIIS, donne lecture de son compte rendu.

La parole est de nouveau donnée aux adhérents. Aucune question n’étant posée, le rapport financier est soumis au vote.

Les membres présents et représentés donne quitus au trésorier pour sa gestion de l’exercice écoulé.

**Renouvellement des membres du Conseil d’Administration**

Cette année des changements sont prévus au sein du Conseil d'Administration. Conformément aux Statuts, 7 membres du Conseil d'Administration doivent renouveler ou non leur mandat. Il s'agit de : René Ballabriga - Etienne Casanovas - Yvonne Fosse - Marcel Kostrzeva - Michèle Lebarbier - Michel Menez - Robert Rubio

* Marcel Kostrzeva, Michel Menez et Michèle Lebarbier renouvèlent leur mandat.
* Etienne Casanovas, Robert Rubio ne renouvèlent pas leur mandat.
* René Ballabriga, Yvonne Fosse sont démissionnaires.

Aux non renouvellements et démissions, s’ajoute le départ de Noëlle Vouillot.

Pour remplacer les postes laissés vacants, Henri Avril – Guy Bonavent – Chantal Corré – Gérard Sermanet ont posé leur candidature. Jean-Yves Gauthier, qui occupe le poste de trésorier-adjoint depuis le 1er juillet est également candidat.

Vous trouverez, ci-après, la liste des membres qui constituent le **nouveau Conseil d’Administration (**par ordre alphabétique**) :**

Mmes, Mrs Henri Avril, Guy Bonavent, Christine Charlier, Chantal Corré, Jean-Claude Darrieux,

 Francis Dondeyne, Jean-Yves Gaultier, Anita Grévin, Marcel Kostrzeva, Georges Lebarbier,

 Michèle Lebarbier, Michel Menez, Jean Nieto, Gérard Sermanet.

**Perspectives pour l’année 2013-2014**

**Matériel**

Une mise à jour du parc informatique s’est avérée nécessaire. Le Club a donc fait l’achat de :

* 5 ordinateurs équipés de Windows 8
* 1 webcam

Restent à acheter :

* 2 Microsoft Office 365 (seront utilisés par Gérard Sermanet pour Publisher)
* 2 logiciels PowerDirector (atelier Vidéo)

PowerDirector propose une solution complète pour réaliser ses montages vidéo. Ce logiciel continue à évoluer et à s’adapter aux tendances du marché en mettant l’accent sur la 3D.

Ces 2 logiciels seront testés par les animateurs pour qu’ils puissent réaliser les tutoriels afin que l’initiation soit opérationnelle pour la rentrée 2014-2015.

Cette année les adhérents travailleront avec Windows 7. Les ordinateurs achetés récemment disposent de Windows 8 mais ils seront également équipés de Windows 7. Lors de leur utilisation, c'est Windows 7 qui s'ouvrira par défaut.

Les adhérents auront aussi la possibilité de travailler avec leur ordinateur portable personnel.

Pour cette nouvelle saison, divers ateliers sont proposés avec pour thèmes : la Bureautique, Internet, la Création de site, l’entretien - maintenance et sécurité de l’ordinateur, la retouche Photo avec The Gimp et le montage vidéo avec Pinacle Studio 14.

Pour plus d’informations, la Présidente vous invite à consulter le site du Club : **informatiquesaleilles.com** vous y trouverez les horaires et le programme détaillé de chaque atelier.

Pour éviter de rencontrer les mêmes problèmes que l’année écoulée, et si nous avons suffisamment de demandes il est envisagé de créer un atelier supplémentaire pour la **Bureautique « débutants** » le vendredi de 10 h à 11 h 30. Marc Morel en serait l’animateur, aidé par Anita Grévin ou Chantal Corré et Guy Bonavent.

S’il y a des demandes pour une initiation **Windows 8**, Gérard se propose d’en assurer l’initiation avec l’aide de Yolande Borras. De même, il pourra faire une initiation pour l'utilisation des tablettes Androïd.

S'il devait y avoir des demandes pour l'apprentissage de "Photoshop", il serait souhaitable d'inscrire les personnes sur une liste d'attente – la création de cet atelier dépend du nombre de demandeurs.

**Fixation du taux des cotisations**

Le montant des cotisations pour l'année 2013-2014 reste inchangé c’est-à-dire **70 euros** pour une adhésion (2 activités voire 3 s'il y a de la place (liste d'attente) et **120 € pour un couple**.

Le chèque doit être remis au moment de l’inscription.

**Informations diverses**

**🖙** Le Club sera présent au **Forum des Associations** organisé par la Mairie le **dimanche 8 septembre 2013** au complexe sportif José Arrieta.

Les adhérents sont invités à venir nous voir ; quelques travaux réalisés dans les divers ateliers seront exposés et il sera possible de s’inscrire pour la rentrée.

**🖙** Une **journée d’inscription** est également prévue **le samedi 14 septembre** **2013** dans les locaux du Club de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

**🖙** Les activités reprendront à partir du **lundi 30 septembre 2013.**

La Présidente donne la parole à Monsieur François Rallo, maire de Saleilles.

Monsieur le Maire félicite la Présidente pour son dévouement car en ce moment la conjoncture sociale-économique ne permet pas de trouver facilement des bénévoles, des adhérents, il tenait à le souligner et lui dit encore "bravo".

C'est un Club qui fonctionne bien, 106 adhérents, c'est une bonne moyenne alors que l'on est touché par les effets de cette conjoncture.

Il souligne qu'un village sans vie associative manque de dynamisme et met un point d'honneur à assister à l'Assemblée Générale.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

 La secrétaire de Séance, La Présidente,

 Chantal Corré Michèle Lebarbier

**ANNEXE 1**

**RAPPORT MORAL**

Le Club compte actuellement 106 adhérents, c’est une légère diminution par rapport à l’année précédente. Ceci s’explique :

⦁ d’une part par de nombreux abandons en cours d’année pour raisons de santé ou problèmes familiaux.

⦁ d’autre part, par la difficulté à trouver un animateur pour assurer un atelier Bureautique débutants supplémentaire et le fait de ne pas avoir programmé un atelier Photoshop en plus de Gimp.

En ce qui concerne Photoshop, peut-être est-ce un tort de ne pas le maintenir. Attendons de voir s’il y aura des demandes cette année encore. Dans ce cas, il nous faudra trouver l’animateur.

14 ateliers ont été assurés tout au long de l’année. La majeure partie de ces ateliers avaient reconduit le programme de l’année précédente.

L’atelier **Excel** et l’atelier **Retouche Photo 2ème année** ont manqué de participants et je renouvelle mes remerciements aux 2 animateurs de ces ateliers (Marcel Kostzreva et Henri Avril) pour avoir tenu bon toute l’année.

Pour ne pas laisser s’endormir notre association, quelques nouveautés ont été proposées  et ont connu un réel succès, à savoir :

⦁ la découverte de Publisher au cours de l’atelier Bureautique du lundi. Publisher permet de créer des documents familiaux tels que cartes de visite, cartons d’invitation, menus….

⦁ la recherche de belle images sur le Net qui, avec utilisation de quelques outils de Photoshop, permettent de réaliser de belles créations artistiques.

⦁ la possibilité de se perfectionner en vidéo en retravaillant des montages personnels avec l’aide d’un animateur.

Les bilans de fin d’année établis avec vos animateurs laissent à penser qu’en général les animateurs ont répondu à votre attente.

Pour en terminer avec les ateliers, merci à tous les animateurs et aide-animateurs qui, cette année encore, ont fait preuve de disponibilité, dynamisme, imagination et patience pour assurer des initiations les plus ludiques possible.

Chaque fin de trimestre, le Conseil d’Administration et les animateurs se sont réunis pour faire le point sur le vécu des ateliers, trouver des solutions aux problèmes rencontrés et apporter des idées nouvelles pouvant améliorer le fonctionnement du Club.

La Vice-présidente et moi-même avons participé à 2 réunions organisées par la Mairie et concernant le Forum des Associations.

Le matériel informatique est un matériel fragile et requiert donc des soins attentifs ; Jean-Claude aidé de quelques collègues en assurent régulièrement sa remise en forme et son entretien.

La présentation de notre site informatique a été revue et je vous invite à le consulter. Vous y trouverez également des présentations de travaux effectués dans différents ateliers.

Le Trésorier et son adjoint ayant souhaité cesser leur fonction à la fin de l’exercice, Jean-Yves Gaultier a postulé pour le poste de Trésorier-adjoint mais nous sommes toujours à la recherche d’un Trésorier.

Je renouvelle mes remerciements à la Municipalité qui, toujours à notre écoute, nous apporte un concours indispensable à la poursuite de nos activités : mise à disposition de salles, prêt de matériel, remise en état de notre local par les Services techniques.

Enfin, j’espère que le club a répondu à vos attentes et que vous continuerez à nous soutenir par votre participation et votre assiduité. Nous sommes à votre disposition pour répondre aux questions que vous souhaiteriez nous poser et ensuite nous attendons de l’assemblée qu’elle approuve le présent rapport moral Je vous remercie de votre bienveillante attention

Michèle Lebarbier, Présidente

.

**ANNEXE 2**

**RAPPORT FINANCIER**

**Exercice du 1er Juillet 2012 au 30 Juin 2013**

C.I.I.S Saleilles

L’exercice comptable de notre association couvre la période allant du 1ier Juillet 2012 au 30 Juin 2013.

Tous nos mouvements financiers sont enregistrés sur un seul compte ouvert au Crédit Agricole à Saleilles.

Les recettes nettes se sont élevées à **5710 €.**Elles sont **c**onstituées par les montants des cotisations 5650 € et par un don de 60€.

Les dépenses nettes représentent un montant de 2995.41 € dont détail :

 - dépenses de fonctionnement 1677.37 €

 - dépenses événementielles 1228.14 €

 - achats matériel informatique 89.90 €

Le différentiel de trésorerie représente un excédent de :

 Recettes 5710.00 €

 Dépenses -2995.41 €

 **Excédent 2714.59 €**

Le solde bancaire au début de l’exercice s’élevait à **7019.44 €**, il se trouve ainsi augmenté de ce différentiel positif et représente, à la clôture de l’exercice, un solde de trésorerie positif de **9734.03 €**

Le résultat net d’exploitation apparaît dans le compte RESULTATS où les charges et produits d’exploitation sont regroupés.

**Les charges**

 Dépenses de fonctionnement **1677.37 €**

 Dépenses événementielles (portes ouvertes, vœux, clôture de l’exercice) **1228.14 €**

 Dotations aux amortissements

 Logiciels 70.61 **€**

Matériel informatique1550.11 €

 **Total des dotations 1620.72 €**

 **TOTAL des CHARGES** **4526.23 €**

**Les produits**

 Cotisation des adhérents 5650.00 €

 **Dons 60.00 €**

 **TOTAL des PRODUITS 5710.00 €**

**Le solde Produits-Charges représente un excédent de 1183.77 €**

De ce compte de RESULTATS, au niveau des charges, on constate, par rapport à l’exercice précédent, une diminution de 2602.44 €, soit 36.50 %.

Dépenses de Fonctionnement -273.82 €

Dotations aux amortissements -2484.02 €

Dépenses évènementielles +155.30 €

En ce qui concerne les Produits, la différence est négative de 1040 €, cette différence provient de la baisse du nombre d’adhérents par rapport à 2012.

Je terminerai mon rapport financier par la présentation du Bilan :

**A L’ACTIF**

 **Immobilisations Incorporelles**

 Logiciels Montant brut 3 530.92 €

 Amortissements - 3 530.92 €

**Immobilisations Corporelles**

Installation Montant brut 707.67 €

 Amortissements 707.67 €

 Matériel Montant brut 14410.18 €

 Amortissements - 12776.51 €

 Montant net **1 633.67** **€**

**Disponibilité**

 Crédit Agricole **9 734.03 €**

**TOTAL ACTIF** **11 367.70 €**

**AU PASSIF**

 **Report à nouveau** **10 147.03 €**

 **Fournisseurs – Facture à recevoir** ( SFR ) **36,90 €**

 **Résultat-Excédent** **1 183.77 €**

**TOTAL PASSIF** **11 367.70 €**

Je vous remercie de votre attention, je reste à votre disposition pour tout renseignement ou précision complémentaire que vous pourrez juger utile.

 Le Trésorier

 R.RUBIO

**Rossilhol Laurent ANNEXE 3**

Contrôleur bénévole des Comptes du Club d’initiation d’informatique de Saleilles

**Rapport de Contrôle sur les Comptes**

**de l’exercice du 1er Juillet 2012 au 30 Juin 2013**

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

Vous trouverez, ci-après, les résultats de mes constatations qui ont eu lieu au cours de la séance de travail du 12 Juillet 2013 dans les locaux du Club et sur les documents qui ont été mis à ma disposition tant sur place qu’au cours du mois de Juillet.

Comme les années précédentes, j’ai pu accéder à tous les documents qui sont tenus par votre service comptable, livres journaux, comptes et factures et relevés bancaires. Le système comptable est le même que les années précédentes, les règles d’imputation des dépenses et recettes sont identiques entre les exercices.

La séance de travail a eu lieu en présence de Monsieur Jean Yves Gaultier, Trésorier adjoint.

Le solde Bancaire au bilan est de 9734.03€, conforme au solde du compte.

 Le résultat de l’exercice est de : 1183.77 €

**Le compte de résultats**

**Analyses des frais de fonctionnement.**

Monsieur Rubio a pu présenter toutes les factures demandées pour justifier les écritures. Les principales observations à relever sont les suivantes :

* L’ensemble des frais de fonctionnement a été réduit de 273.82€,en passant de 1951.19 € à 1677.37€, **soit près de 7% après 23.61% au titre de l’exercice 2011-2012,** ce qui confirme une gestion prudente sur plusieurs exercices. Dans ce total, les fournitures informatiques (159.03€) représentent l’achat d’une souris et d’une carte graphique en maintenance du parc actuel.
* Le poste d’encre a diminué de plus de 50% en passant de 320.44€ à 146.03€, les photocopies représentent une dépense de 86.28€, alors que le budget était de 100€. Le cumul des postes encre et photocopies est passé de 320.44€ à 232.31€ soit une diminution de plus de 27%
* Sans rentrer dans les détails, on constate que les postes de frais dont l’engagement dépend de l’équipe de gestion du club (documentation, abonnements, affranchissement) sont en diminution
* Les autres postes n’appellent aucune remarque sur leur évolution, les justificatifs demandés ont permis de constater que la nature des engagements est conforme à l’objet de l’association. Nous vous rappelons que la maintenance de l’ensemble informatique ne coûte rien au club ; elle est entièrement assurée par une équipe de bénévoles. Il s’agit d’une importante économie de gestion.
* Le montant des Manifestations est passé de 1072.84€ à 1228.14€ : l’augmentation est de 155.30€ provenant de la hausse des frais pour la journée portes ouvertes et de la clôture de l’exercice. Un cadeau a été offert aux trois personnes ayant exercé une fonction dans la gestion ou l’animation du club et les ayant cessé au cours de l’exercice. Toutes les preuves de l’engagement des dépenses sont classées dans les pièces comptables.

**Analyse des investissements et amortissements**.

Les investissements de l’exercice se sont limités à l’acquisition d’une imprimante pour 89.90€. après l’achat de 5 ordinateurs en 2011-2012, pour 4524.00€ et de logiciels pour 1967.55€. Cette pose sera suivie par des investissements nouveaux pour assurer une mise à jour du parc actuel.

Les amortissements sont conformes au plan d’amortissement établi pour les exercices précédents et n’appellent aucune observation ; leur montant est de 1620.72€, à concurrence de 1550.11€ pout le matériel et de 70.61€ pour le solde des amortissements à pratiquer sur les logiciels.

**Analyse des Recettes.**

Le montant des cotisations s’est élevé à 5650€ en baisse de 1170€ correspondant à une diminution des participants aux activités de photo et vidéo. Les tarifs sont les mêmes que l’exercice précédent. Cette situation peut conduire le bureau à une réflexion sur la composition future du collège des adhérents qui semblent moins intéressés par les activités techniques les plus élaborées ou à la composition des activités pour les adapter aux souhaits des adhérents.

On peut constater toutefois que la trésorerie en fin d’exercice est sensiblement égale 20 mois de cotisation contre 12 mois l’année précédente. Les conseils de la Vie Associative estime qu’une trésorerie d’une année de cotisations caractérise une gestion équilibrée permettant de faire face à des évènements imprévus d’un exercice futur. Ce ratio est important pour une association comme la votre qui reçoit la presque totalité de ses cotisations en début d’exercice sans connaître le nombre d’adhérents au moment où le bureau en fixe le montant.

Si ce ratio a augmenté par rapport de l’année précédente c’est par la diminution des recettes. La situation n’est pas alarmante dès lors que les dépenses ont diminué et sont restées inférieures au montant des cotisations encaissées mais il est nécessaire de constater que la diminution des recettes n’est pas le but recherché pour améliorer cet élément !!!

Dans les exercices à venir, les investissements envisagés, s’ils ne sont pas pris sur la trésorerie devront être mesurés en fonction des cotisations encaissées.

**Le résultat**

Le bénéfice de 1183.77€ est conforme aux écritures passées, Il améliore la situation de la trésorerie de l’association

**Le Bilan**

L’actif s’élève à11367.70€, il est constitué :

* du solde non encore amorti du matériel : 1633.67€,. (les ordinateurs et le matériel informatique sont amortis sur trois ans).
* Des espèces en banque 9734.03€

Le Passif s’élève à 11367.70€, il est constitué

* Des factures fournisseurs non réglées à la clôture (S.F.R.) : 36.90€ comme l’année précédente
* Du report à nouveau au 1er Juillet 2012 : 10147.03€
* Et du résultat de l’exercice soit : 1183.77€.

A ce jour, la structure financière de l’association parait solide dès lors que les capitaux permanents (le report à nouveau et le résultat de l’exercice) sont très supérieurs à la valeur comptable des immobilisations non encore amorties et la trésorerie disponible est supérieure aux charges prévisibles du nouvel exercice, permettant des investissements futurs.

Au terme de ce contrôle, j’atteste que les comptes qui vous sont présentés sont sincères et représentent une image fidèle du patrimoine de votre association.

Fait à Perpignan le 23 Juillet 2013

Le contrôleur bénévole des comptes

Laurent Rossilhol